

Jean-Christophe CARREL

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon*

Hervé ELLUL

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Ingénieur ECAM
Diplômé de l'ESSEC
Expert de Justice agréé
Près la Cour d'Appel
de Lyon et la Cour
Administrative d'Appel
de Lyon*

Christophe GABET

*Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet*

Mohamed KHALFAOUI

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Toulouse Business School*

ASSOCIATION FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Siege social : 69 CHEMIN DE VASSIEUX, 69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

SIREN : 395 060 262

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/19 tels qu'ils sont joints au présent rapport (24 pages). Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes annuels :

- o La note 3 « Faits marquants de l'exercice 2019 » qui expose la nature des variations significatives des ressources d'intérêt général (recettes issues de la générosité du public) intervenues entre 2018 et 2019 ;
- o Le paragraphe de la note 5 « Legs et donations en cours » qui détaille la nature et le montant des engagements reçus et donnés dans le cadre des legs et donations qui ont été acceptés par le conseil d'administration de la Fédération mais non dénoués à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 7 571 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans le paragraphe de la note 5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à :

- Apprécier les données et la cohérence des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les données comptables et prévisions financières des structures concernés ;
- A vérifier le caractère raisonnable de ces estimations ;
- Et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurs à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 mai 2020.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 31 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

Pour Groupe ACTICONSEIL

Jean Christophe CARREL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Carrel', is written over the printed name 'Jean Christophe CARREL'.

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

FEDERATION H&H

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 0003

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	768	760	8	256
Fonds commercial (1)				
Autres	104 478	80 589	23 888	44 195
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	74 000		74 000	74 000
Constructions	1 009 260	318 342	690 919	739 326
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	403 159	135 557	267 602	257 121
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	7 290 705		7 290 705	10 502 881
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	279 364		279 364	279 350
Prêts	915		915	100 915
Autres	1 342		1 342	1 342
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	9 163 990	535 248	8 628 742	11 999 385
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				66 604
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	33 107		33 107	57 020
Autres créances	3 198 329	60 419	3 137 910	3 585 597
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 971 469		11 971 469	12 329 336
INSTRUMENTS DE TRESORERIE	3 200 569		3 200 569	3 200 569
DISPONIBILITES	31 181 518		31 181 518	12 794 322
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	21 609		21 609	44 481
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	49 606 601	60 419	49 546 182	32 077 929
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	58 770 591	595 668	58 174 924	44 077 314
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	3 253 045	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018	
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise	13 641 572	13 641 572	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves			
Report à nouveau sur gestion propre	1 666 341	1 965 833	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	43 368	(299 491)	
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	15 351 281	15 307 913	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	75 000		
Provisions pour charges	95 229	80 388	
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	170 229	80 388	
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources	30 410	30 410	
TOTAL III FONDS DEDIES	30 410	30 410	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	37 800 000	25 700 000	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	259 327	211 075	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 338	371 847	
Dettes fiscales et sociales	524 286	368 528	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 847 054	2 007 153	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL IV DETTES	42 623 004	28 658 603	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	58 174 924	44 077 314	
(1) A plus d'un an	38 036 841	A moins d'un an	4 586 163
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 e-mail : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031

Edition du 30/07/20

Page 3



Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition

EURO

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	1 119 413	1 089 491
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 119 413	1 089 491
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	78 928	98 510
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	197 284	227 845
- Cotisations	514 783	746 742
- Autres produits	2 241 810	1 235 711
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	4 152 218	3 398 298
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	2 560 733	2 199 457
- Impôts, taxes et versements assimilés	204 057	281 449
- Salaires et traitements	1 345 033	1 251 685
- Charges sociales	671 848	657 774
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	130 684	135 110
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	89 841	13 726
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	940 097	793 111
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	5 942 293	5 332 312
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 790 075)	(1 934 014)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	32 365	30 011
- Reprises sur provisions et transferts de charges	81 776	
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	115 958	215 630
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	230 099	245 641
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		81 692
- Intérêts et charges assimilées (4)	92 129	155 853
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	659	
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	92 788	237 545
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	137 310	8 096

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031

Edition du 30/07/20

Page 4



Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition EURO

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(1 652 765)	(1 925 917)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	3 561 579	2 435 742
- Sur opérations en capital	7 246 933	1 221 255
- Reprises provisions et transferts de charges		300 000
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 808 513	3 956 997
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	13 567	4 093
- Sur opérations en capital	9 090 234	2 319 248
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 103 801	2 323 341
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 704 711	1 633 656
Impôts sur les bénéfices (VII)	8 579	7 230
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	15 190 829	7 600 936
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	15 147 461	7 900 428
EXCEDENT OU DEFICIT	43 368	(299 491)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat	345 000	366 829
- Prestations en nature	99 323	5 023
- Dons en nature		
TOTAL	444 323	371 852
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	(99 323)	(5 023)
- Personnel bénévole	(345 000)	(366 829)
TOTAL	(444 323)	(371 852)

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°1999-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. (Version intégrant les règlements CRC n° 2004-12, 2008-12, 2009-01).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 - Changements de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

3 - Faits marquants de l'exercice 2019

3.1. Hausse des ressources d'intérêt général (comptabilisées en produits d'exploitation et en produits exceptionnels)

L'année 2019 est marquée par une augmentation des ressources d'intérêt général :

En k€	2 018	2 019
Dons manuels recus	195	350
Apport pour la Foncière (mécénat et	450	1 252
Mécénat financier	230	244
Produits de l'Epargne Solidaire	119	181
Legs et donations	384	1 519
Usufruits	204	191
Mécénat de compétences	187	119
Ressources d'intérêt général	1 768	3 856

L'augmentation des ressources d'intérêt général est principalement dû aux legs et donations.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 476 512 510 00031

3.2. Poursuite du recours aux produits d'épargne solidaire

OBLIGATIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 25/06/2019 a autorisé l'émission d'obligations à hauteur de 10 millions d'€, soit 100.000 obligations de 100€ chacune sur une durée de 5 ans au taux EURIBOR 1 an plafonné à 2%. La souscription est ouverte du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Aucune obligation n'a été souscrite sur 2019 et il n'y a aucun encours.

BILLETS A ORDRE

Ils sont de durée variable, généralement de 3 mois à un an et sont émis à des taux préférentiels. La hausse des montants au bilan s'explique par un investissement des institutionnels. La contrepartie de produits d'épargne solidaires figure intégralement à l'actif du bilan en trésorerie ou sur des placements courts terme garantis.

3.3. Apport en nature de biens immobiliers à la FONCIERE

Tous les legs et donations sont reçus par la Fédération avant d'être rétrocédés aux associations du Mouvement ou à la Foncière Habitat Humanisme. Ces mouvements se retrouvent dans les comptes de la Fédération en produits (pour l'ensemble), en charges lorsqu'ils sont rétrocédés aux associations et en apports en nature lorsqu'ils sont transférés à la Foncière Habitat Humanisme. Le montant des apports à la Foncière Habitat Humanisme s'élève à 394k€ en 2019 contre 1 268k€ en 2018.

4 - Evénements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et à ce stade, il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité de la structure ; l'association n'a pas eu d'arrêt d'activité et met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux impacts éventuels sur les ressources de la générosité du public. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), il est difficile d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

5 - Notes sur les postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition intégrant leur prix d'achat et tous les coûts directement attribuables.

La valeur brute de ce poste est constituée essentiellement par des logiciels qui sont amortis sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition intégrant leur prix d'achat et tous les coûts directement attribuables.

1 Terrains

Ils concernent trois immeubles reçus en donation, l'un en 2009, les deux autres en 2012 ; ils ont été évalués forfaitairement à 10 % de la valeur totale du bien.

2 Constructions

Les constructions sont amorties sur une durée de 40 ans dans la mesure où elles sont destinées à rester durablement dans le patrimoine de la Fédération.

3 Les autres immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes :

- Aménagement des constructions : travaux dans des logements en usufruit temporaire : 9 ans
- Aménagement des locaux : 8 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Installation téléphonique : 5 ans
- Mobilier : 5 ans

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les cessions sont comptabilisées suivant la méthode du « premier entré / premier sorti ».

Les principales variations sont les suivantes :

- Les titres HHD ont été échangés contre des titres Foncière HH suite à la fusion de la Foncière HHD dans la Foncière HH. La baisse du montant des titres Foncière HH immobilisés s'explique par la politique mise en place de céder ces titres.
- Prise de participation dans deux structures du Mouvement nouvellement créées (la Foncière HHDI et OFS).
- Rachat des participations détenues par HHD dans les sociétés HH Belgique et Foncière Chenelet.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 476 512 510 00031

1 Participations

Au 31/12/2019, la Fédération détient des participations dans les structures suivantes :

Nom	Montant en k€	Commentaires
Parts Foncière HH	3 472	Parts acquises lors de l'apport d'actifs immobiliers et de dons d'actions
SCI des Carmes	1 831	Contrôle exclusif 4 719 parts, 1 part à Vie et Partage
SCI Ninette Reby Fayard	99	
Titres EHD	715	
Participation H.H.D.I	665	Rachat de 100% de la participation détenue par la Foncière HH
Participation HH Belgique et Foncière Chenelet	502	Rachat de 100% de la participation détenue par HHD
Obligations OFS et Accession Solidaire	272	Contracté en 2018 et 2019
Vie et Partage	8	Contrôle exclusif
FG2H	8	Contrôle exclusif
Total	7 572	

La Foncière Habitat Humanisme, Société en Commandite par Actions, permet d'acquérir, de rénover et de réhabiliter les logements qu'elle met à disposition des associations du Mouvement Habitat et Humanisme pour permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer, situé dans un quartier équilibré et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

La SCI des Carmes est propriétaire de 5 actifs immobilier situés à Paris.

La SCI Ninette Réby Fayard est propriétaire d'un ensemble immobilier situé à Anse.

La Foncière EHD (Entreprendre pour Humaniser la Dépendance) est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif à capital variable qui bénéficie de l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS). La Fédération Habitat et Humanisme et la Pierre Angulaire sont représentées au sein de son Conseil d'Administration.

La SAS HHDI (HH Développement Immobilier) a pour objet l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente ainsi que toutes promotions immobilières, de maîtrise d'œuvre et de construction vente en vue de l'insertion par le logement de personnes défavorisées et de l'accueil de personnes en situation de dépendance.

La société HH Belgique (HH Investment Belgium) est une société qui a le même objet social que la Foncière HH et qui cherche à intervenir en Belgique.

La Foncière Chenelet est une SAS agréée ESUS (Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire) dont l'objet social est de loger des personnes aux plus bas revenus.

Obligations Accession Solidaire (anciennement le MAL) et **OFS**. La Fédération a souscrit à des obligations associatives émises dans ces deux associations du Mouvement HH dont l'objet est de favoriser l'accession sociale à la propriété.

La **SARL Vie et partage** est une société de courtage qui permet au Mouvement de percevoir des rétrocessions de frais de gestion et de droits d'entrée qui sont octroyés par des gestionnaires de fonds commun de placement.

FG2H est une SARL qui n'a pas de salarié, dont les parts (sauf une) sont détenues par la Fédération. La gérance de FG2H assure la gestion de la Foncière, contrôlée de fait par la Fédération. La société FG2H est elle-même gérée par deux co-gérants personnes physiques, Philippe FORGUES et Patrice RAULIN.

Aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée, la valeur actuelle étant dans tous les cas au moins égale à la valeur nette comptable.

2 Autres titres immobilisés

Ils sont constitués principalement par des avances de trésorerie et des prêts d'actions.

3 Prêts

Ils concernent des prêts d'actions aux administrateurs.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le montant est principalement constitué par des comptes courants entre la Fédération et les associations du Mouvement.

L'UAHRRRA n'étant pas en mesure d'apurer sa dette à la Fédération, une provision est constituée depuis le 31 décembre 2012 à hauteur de 100 % de la créance détenue à la clôture de l'exercice, soit 60 K€.

Valeurs mobilières de placement, instruments de trésorerie et disponibilités

La valeur brute de ces actifs est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

L'importance des sommes disponibles à l'actif s'explique par le placement des sommes des billets à ordre émis. A noter que la Fédération a constitué un fonds de réserve en garantie de rachats éventuels de titres de la Foncière HH pour en assurer la solvabilité.

Les placements sont constitués quasi-exclusivement de comptes à terme, de livrets associatifs et d'OPCVM peu risqués.

Capitaux propres

Ils sont constitués de fonds associatif sans droit de reprise, issus de dons, donations et legs affectés. La variation annuelle provient de l'affectation du résultat de l'année n-1.

Provisions

Les charges qui peuvent résulter des litiges ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut-être quantifié de manière raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'estimation des risques au cas par cas.

La provision pour risques correspond au risque locatif pour les logements en usufruit.

La provision pour charges d'un montant de 95k€ au 31/12/2019 est constitué exclusivement par les indemnités de départ en retraite dont les engagements sont évalués à leur valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Conditions de départ : départ à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales : 45%
- Date de départ : 65 ans
- Taux d'augmentation des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de turn-over : très faible.

Fonds dédiés

Ce poste enregistre le montant de ressources perçues en externe (dons ou subventions) affectées exclusivement à un projet ou une action et non encore dépensées.

Les dotations et reprises en fonds dédiés sont comptabilisées en dotation et reprise d'exploitation.

Il n'y a pas eu de consommation en 2019.

Dettes financières

Elles concernent essentiellement les montants collectés, sous forme d'obligations et de billets à ordre, dans le cadre de l'épargne salariale ou solidaire auprès de gestionnaires de Fonds Communs de Placement d'Entreprise. Elles présentent des échéances court terme. Les ICNE sont comptabilisés dans les comptes, les intérêts étant majoritairement payés à l'échéance du titre.

Informations à caractère fiscal

L'association n'est pas redevable des impôts commerciaux, hormis l'impôt sur les sociétés sur les revenus de son patrimoine (dividendes sur donations d'usufruit temporaire, loyers sur immeubles reçus en donation et destinés à être cédés, produits des placements, produits financiers sur placement de la trésorerie disponible). Corrélativement, elle est assujettie à la taxe sur les salaires.

Engagements hors bilan

Legs et donations en cours

A la clôture de l'exercice, il existe des legs et donations (immobiliers, définitifs ou temporaires, ou en numéraire) qui ont été acceptés par le conseil d'administration mais qui n'ont pas encore été exécutés (non perception des sommes, acte notarié non établi).

Le montant attendu, constitué de biens mobiliers et immobiliers et de valeurs mobilières ou de liquidités, est estimé à partir des informations connues à la date de clôture. Il est considéré comme un engagement reçu.

Parallèlement, les rétrocessions aux associations sont estimées sur le même principe et figurent en engagements donnés.

Ces engagements reçus et donnés sont présentés par nature et détaillés dans le tableau ci-dessous

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Opérations en cours au 31 Décembre 2019

Opérations	Engagements reçus	Engagements donnés	Net Fedé
Biens mobiliers et immobiliers			
Legs	3 172 826	-2 202 191	970 635
Donation	3 684 000	-1 636 500	2 047 500
Donation en usufruit temporaire	1 419 964	-1 419 964	0
	8 276 790	-5 258 655	3 018 135
Liquidités, actions et parts			
Legs actions, liquidités	494 479	-254 338	240 141
Dons actions, liquidités, VMP	72 243	-36 121	36 122
Donation en usufruit temporaire de valeurs mobilières			0
	566 722	-290 459	276 263
TOTAL	8 843 512	-5 549 114	3 294 398

Ces montants sont exprimés en valeur vénale.

6 - Notes sur les postes du compte de résultat

Comptabilisation des dons et legs

Pour améliorer la lecture et la compréhension des comptes, les dons et legs sont présentés dans le compte de résultat en net des sommes rétrocédées aux associations.

Les dons, les revenus issus de l'épargne solidaire et des donations temporaires d'usufruit, les sommes perçues dans le cadre de mécénats sont considérés comme des revenus d'exploitation. Par contre les legs et donations, du fait de leur caractère peu régulier, sont comptabilisés en produits exceptionnels.

Autres produits d'exploitation

Le compte est composé exclusivement de ressources provenant de la générosité publique et conservées par la Fédération.

Résultat financier

L'association est amenée à céder régulièrement des titres détenus dans la Foncière Habitat et Humanisme, dans le cadre de transactions toutes réalisées à une valeur de cession « pivot » déterminée annuellement par le Mouvement. Cette valeur est prévue pour ne pas générer de plus ou moins-values significatives. De ce fait, l'association présente ces résultats de cession directement en produits financiers.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué par la réalisation des legs et donations reçus.

7 - Autres informations

Contributions volontaires en nature

Le temps passé par 71 bénévoles pour 21 911 heures correspond à 13,63 personnes en Equivalent-Temps-Plein.

Sa valorisation, au taux horaire du SMIC, correspond à un montant de l'ordre de 345k€ chargé.

Informations relatives aux entreprises solidaires

Dans le respect des conditions prévues à l'article L.443-3-1 du Code du Travail, sur les entreprises solidaires, relatives à la politique de rémunération de l'association, nous vous informons que :

- La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, le plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance (SMIC).
- Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, le plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée ci-dessus (SMIC).

Loi sur le volontariat associatif

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul en 2019.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 36 k€ TTC et concernent exclusivement le contrôle des comptes sociaux et combinés (mission légale).

8 - Elaboration du compte de résultat par activité

	2 018	2 019
Résultat d'exploitation comptable	-1 934 014	-2 167 188
Droits d'enregistrement et de timbre	100 225	377 112
Legs et donations	384 093	1 519 466
Apports immeubles foncière	1 268 530	394 850
Résultat d'exploitation par activité	-181 166	124 240

Résultat financier comptable	8 096	137 310
Résultat financier par activité	8 096	137 310

Résultat exceptionnel comptable	1 633 655	2 081 823
Droits d'enregistrement et de timbre	-100 225	-377 112
Legs et donations	-384 093	-1 519 466
Apports immeubles foncière	-1 268 530	-394 850
Résultat exceptionnel par activité	-119 193	-209 605

Impôt société	-7 230	-8 579
---------------	--------	--------

Résultat net comptable	-299 493	43 366
Résultat net par activité	-299 493	43 366

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 475 512 510 00031

Pour des raisons de normes comptables certains flux liés à l'activité opérationnelle de l'association figurent parmi les éléments exceptionnels du compte de résultat. Le tableau ci-dessus présentent les retraitements permettant de mesurer ce résultat opérationnel (résultat par activité).

Droits d'enregistrement et de timbres

Comptablement, cette charge figure dans les impôts et taxes. Comme elle est liée à la cession des titres Foncière dont la plus ou moins-value de cession figure en résultat exceptionnel, il a été décidé de considérer cette charge comme une charge de cession.

Legs et donations et apports à la Foncière

Comptablement, ces ressources sont comptabilisées en produit exceptionnel. Cependant, elles sont régulières et indispensables à l'équilibre financier de la Fédération. Elles ont donc été considérées comme des ressources d'exploitation. Ce retraitement est fait uniquement dans le compte de résultat par activité de l'annexe (présenté ci-dessus).

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 476 512 510 00031

Immobilisations

FEDERATION H&H



Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	105 246		
TOTAL immobilisations incorporelles :	105 246		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	74 000		
Constructions sur sol propre	666 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	340 073		3 187
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	203 249		45 730
Matériel de transport	26 100		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	105 810		22 270
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 415 232		71 187
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 502 881		2 645 770
Autres titres immobilisés	279 350		14
Prêts et autres immobilisations financières	102 256		
TOTAL immobilisations financières :	10 884 487		2 645 784
TOTAL GÉNÉRAL	12 404 965		2 716 971

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			105 246	
TOTAL immobilisations incorporelles :			105 246	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			74 000	
Constructions sur sol propre			666 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			343 260	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			248 980	
Matériel de transport			26 100	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			128 080	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 486 419	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		5 857 946	7 290 705	
Autres titres immobilisés			279 364	
Prêts et autres immo. financières		100 000	2 256	
TOTAL immobilisations financières :		5 957 946	7 572 325	
TOTAL GÉNÉRAL		5 957 946	9 163 990	

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@auticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031

Amortissements

FEDERATION H&H

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	60 794	20 555		81 349
TOTAL immobilisations incorporelles :	60 794	20 555		81 349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	151 275	16 650		167 925
Constructions installations générales	115 473	34 944		150 417
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	38 006	21 509		59 515
Matériel de transport	4 307	5 220		9 527
Mat. de bureau, informatique et mobil.	35 724	30 791		66 515
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	344 785	109 114		453 899
TOTAL GÉNÉRAL	405 580	129 669		535 248

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	20 555		
TOTAL immobilisations incorporelles :	20 555		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	16 650		
Constructions installations générales	34 944		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	21 509		
Matériel de transport	5 220		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 791		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	109 114		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	129 669		

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031



Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	80 388	14 841		95 229
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	80 388	89 841		170 229
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	142 195		81 776	60 419
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	142 195		81 776	60 419
TOTAL GÉNÉRAL	222 583	89 841	81 776	230 648

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 475 512 510 00051



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 641 572			13 641 572
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	1 965 833	(299 491)		1 666 341
Résultat comptable de l'exercice	(299 491)	43 368	(299 491)	43 368
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	15 307 913	(256 124)	(299 491)	15 351 281

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031



État des Créances et Dettes

FEDERATION H&H

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	915		915
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	915		915
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers - Clients	33 107	33 107	
Personnel et charges sociales à récupérer	3 221	3 221	
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	2 075 029	2 075 029	
Débiteurs divers	1 120 078	1 120 078	
TOTAL de l'actif circulant :	3 231 435	3 231 435	
TOTAL GÉNÉRAL	3 232 350	3 231 435	915

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
 (2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	38 036 841	236 841	37 800 000	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	38 036 841	236 841	37 800 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	192 338	192 338		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	377 273	377 273		
État et autres collectivités publiques	147 012	147 012		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar	22 485	22 485		
Autres dettes	3 847 054	3 847 054		
TOTAL :	4 586 163	4 586 163		
TOTAL GÉNÉRAL	42 623 004	4 823 004	37 800 000	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition

EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital social	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SARL VIE ET PARTAGE	7 500	100	8 260
SCI DES CARMES	70 800	99,99	(25 945)
FG2H	8 000	99,8	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
HHD BELGIQUE	1 400 000	20	87 553
FONCIERE CHENELET	17 516 284	3,74	41 887
HHD I	665 000	100	(13 091)
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES TITRES ET PARTICIPATIONS			
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	161 818 514		22 682
EHD	134 002 580		131 042
SCI NINETTE -REBY FAYARD	66 000		26 331
OFS			

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 476 512 510 00031

Edition du

30/07/20

Page 22



Produits à Recevoir

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	1 919 645
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	919 646

442 382 Mécénat
457 194 Don et Epargne Solidaire
10 431 Loyers
9 638 Divers

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Charges à Payer

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FEDERATION H&H

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	198 029
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 400
Dettes fiscales et sociales	340 741
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	401 500
TOTAL	960 670

Emprunts Obligataires convertibles : Intérêts courus convertibles

Dettes Fournisseurs : Fournisseurs Factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales : Dette congés payés et CET et Etat charges à payer (Droits de mutation)

Autres dettes : Charges à payer (rétrocession épargne solidaire)

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 475 512 510 00031



Charges et Produits Constatés d'Avance

FEDERATION H&H

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	21 609	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	21 609	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 476 512 510 00031



Détail des Transferts de Charges

FEDERATION H&H

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Transferts de charges remboursement formation professionnelle	6 167
Transferts de charges Groupe, assurances...	183 689
Transferts de charges remboursement IJSS et prévoyance	4 846
Transferts de charges avantage en nature	2 582
TOTAL	197 284

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
TEL. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 476 512 510 00031



Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FEDERATION H&H

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Sur opérations de gestion		
Legs et donation - apport d'immeuble	3 560 413	771500 à771580
Rétrocession de legs	(1 646 097)	779500
Autres	1 167	771000-772000
Sur opérations en capital (Produits de cession)	8 893 030	775*

TOTAL

10 808 513

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Sur opérations de gestion	13 567	671*-672
Sur opérations en capital (VNC)	8 713 122	675*

TOTAL

8 726 689

CROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 476 512 510 00031